

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 16 janvier 2012 à 19 h au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire **MICHAEL APPLEBAUM**, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Susan Clarke, conseillère du district de Loyola;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;
Sonia Gaudreault, directrice adjointe de la culture, sports, loisirs et développement social;
Daniel Lafond, directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises;
Jean Mercier, directeur des travaux publics;
Martin Champoux, chef de division de l'aménagement des parcs - actifs immobiliers;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

Madame Helen Fotopulos, conseillère du district de Côte-des-Neiges et monsieur Lionel Perez, conseiller du district de Darlington sont absents.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA12 170001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 janvier 2012 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

RÉSOLUTION CA12 170002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Susan CLARKE



D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, en apportant la modification suivante :

À la page 384, de remplacer le deuxième point aux commentaires de M. Rotrand par celui-ci :

Mentionne que l'arrondissement a rencontré les représentants de l'Association communautaire Circle Road dans le but d'approuver un projet de remplacement du chalet au parc Maurice-Cullen.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

- Susan Clarke

Félicite les parents ainsi que les commissaires scolaires de leur travail pour le maintien de l'école Royal Vale dans le secteur de Notre-Dame-de-Grâce. Elle remercie également MM. Applebaum et Rotrand de leur soutien, ainsi que MM. Plante et Lafond et Mme Gaudreault pour la rédaction d'une lettre et d'un rapport à la Commission scolaire English-Montréal.

Mentionne qu'une rencontre est prévue cette semaine avec les organismes ayant déposé le mémoire sur les mécanismes d'intervention sur la salubrité et la sécurité des logements dans l'arrondissement de CDN-NDG.
- Peter McQueen

Se dit heureux du maintien de l'école Royal Vale dans l'arrondissement et remercie les parents d'élèves, Deborah Mas et Aliya Ahmad pour leur travail, ainsi que le commissaire scolaire Albert Perez. Il remercie les commissaires scolaires ayant confirmé que le dossier de déménagement ne serait pas rouvert.

Aimerait qu'une troisième patinoire dans le parc de Notre-Dame-de-Grâce soit aménagée et mentionne qu'il rencontrera la Direction de l'arrondissement pour expliquer le projet.
- Marvin Rotrand

Félicite l'arrondissement du déneigement qui s'est fait rapidement à la suite de la tempête.

Est heureux de la décision de la Commission scolaire English-Montréal de maintenir l'école Royal-Vale dans le secteur de Notre-Dame-de-Grâce et note qu'une réflexion doit être entamée à la suite de ces événements de manière à trouver des solutions pour ramener la clientèle dans les écoles publiques anglophones plutôt qu'au privé. Un dialogue devrait être entamé entre la communauté et le EMSB.

Mentionne que le Comité Hippodrome se réunira le 27 janvier prochain.
- Michael Applebaum

Souhaite une bonne année aux citoyens et présente les objectifs et projets de l'arrondissement pour l'année 2012, notamment la construction d'une nouvelle patinoire dans le cadre du programme Bleu-Blanc-Bouge des Canadiens de Montréal et la construction de la nouvelle bibliothèque Notre-Dame-de-Grâce.

Remercie les commissaires scolaires pour le maintien de l'école Royal Vale dans l'arrondissement ainsi que la Direction de l'arrondissement pour son travail dans ce dossier.



PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC (30 minutes)

La période au cours de laquelle les personnes présentes s'adressent au conseil débute à 19 h 15. Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

<u>Noms des personnes</u>	<u>Sujets</u>
• Chris Bautista	<p>À titre de président de l'Association Aklan de Montréal, demande le soutien financier de l'arrondissement pour l'organisation des activités de la célébration culturelle de la communauté aklandaise.</p> <p>• <i>M. Rotrand indique qu'une contribution de 300 \$ sera adoptée au point 20.04 pour aider l'association à l'organisation des activités de la célébration culturelle de la communauté aklandaise.</i></p>
• Ioanna Avanti	<p>Indique avoir des punaises de lit dans son logement et demande à l'arrondissement d'intervenir.</p> <p>• <i>M. Rotrand demande à la citoyenne de laisser ses coordonnées afin qu'un inspecteur puisse faire une inspection.</i></p>
• Pascal Beaudoin	<p>Demande de quelle manière la Ville va s'assurer de la transparence du processus pour l'appel public de propositions pour le bâtiment situé au 5560, rue Sherbrooke Ouest, et demande notamment les détails sur le choix des membres du jury ainsi que l'établissement des critères de sélection. Il demande à la Ville de rendre public le rapport d'inspection sur l'état de l'immeuble et d'expliquer de quelle manière le transfert de la propriété à l'organisme sera fait.</p> <p>• <i>M. Plante indique qu'une résolution va être adoptée par le conseil d'arrondissement ce soir de manière à lancer un appel de propositions le 19 janvier 2012. Il explique la composition du comité de sélection et présente les sept critères qui serviront à évaluer le projet. En ce qui a trait à l'état du bâtiment, il mentionne qu'il y aura des visites pour les groupes qui présenteront des demandes. Pour le délai de financement, l'arrondissement juge que les délais sont raisonnables et que l'arrondissement a indiqué ses intentions quant à l'immeuble depuis plusieurs mois. Une fois le groupe choisi, l'arrondissement discutera avec celui-ci sur la manière de réaliser le transfert de propriété.</i></p>
• Murray Levine	<p>Demande à M. Rotrand des précisions concernant la lettre qu'il a transmise à Vélo-Québec.</p> <p>• <i>M. Rotrand donne ses commentaires sur la lettre transmise à Vélo-Québec et précise qu'il ne fera plus de démarches supplémentaires dans ce dossier.</i></p>
• Sharon Leslie	<p>Rappelle l'intérêt de la communauté concernant l'utilisation du Théâtre Empress et demande de quelle manière la communauté sera impliquée dans le processus décisionnel. Elle considère qu'il est important de savoir de quelle manière la propriété sera transférée au groupe qui réalisera le projet.</p> <p>• <i>M. Applebaum mentionne que l'arrondissement serait heureux de recevoir plusieurs projets pour l'utilisation du Théâtre Empress. Il indique que le projet devra pouvoir être rentable financièrement, et ce, sans l'aide financière de la Ville de Montréal. Le jury fera ses recommandations au conseil d'arrondissement qui les étudiera. En ce qui a trait au cahier de propositions, il mentionne que celui-ci sera en vente à partir du 19 janvier 2012 au coût de 50 \$.</i></p>



RÉSOLUTION CA12 170003**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC**

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Michael APPLEBAUM

De prolonger de vingt minutes la période de questions et de demandes du public pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

- Michael Shafter **Lit et dépose son allocution** intitulée Food for thought # 447, dans laquelle il propose un nom pour la scène qui sera construite au parc Jean-Brillant et de faire de ce parc un lieu culturel où des artistes pourraient se produire.
 - *M. Applebaum indique que le Service de la toponymie est responsable de déterminer le nom des lieux et des rues de la Ville. Il propose au citoyen de s'adresser à la Direction de la culture, des sports, loisirs et du développement social de l'arrondissement pour connaître où en est l'élaboration de la programmation.*
 - *M. Plante indique que les travaux pour la scène devraient être complétés au mois de juin 2012 et que l'arrondissement travaille actuellement sur une programmation estivale.*

- Albert Perez Au nom de la communauté de Royal Vale, remercie l'arrondissement de son appui à la campagne pour le maintien de l'école Royal Vale dans l'arrondissement et souligne le partenariat entre l'école et la Ville.
 - *M. Applebaum remercie M. Perez et les parents de leur travail dans ce dossier.*
 - *M. Rotrand remercie également M. Perez et les parents de leur travail dans ce dossier.*

- Jennifer Auchinleck En lien avec les points 40.06 et 40.07 de l'ordre du jour, demande des précisions quant au projet de stationnement temporaire pour l'Hôpital Sainte-Justine et l'Hôpital général juif.
 - *M. Applebaum fait l'historique du dossier et explique les modalités d'utilisation du site et précise que ces deux dossiers ne seront pas problématiques pour le développement du site de l'Hippodrome. En ce qui concerne le terrain, il mentionne que la Ville est présentement en discussion avec le gouvernement du Québec.*
 - *M. Rotrand indique que les premières constructions sur le site de l'Hippodrome ne pourraient pas être faites avant 3 à 5 ans et mentionne qu'il aura une question pour la Direction de l'arrondissement lors de l'adoption de ce point.*

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Peter McQueen Demande à l'arrondissement de vérifier la sécurité du trottoir situé du côté sud de l'intersection des boulevards de Maisonneuve et Décarie en raison de la présence de barrières.
 - *M. Plante indique avoir fait une demande à la Ville centre et précise qu'il vérifiera demain si la problématique est réglée.*



- Susan Clarke Demande l'échéancier pour l'implantation des mesures d'apaisement de la circulation sur le boulevard Cavendish, en direction nord.
- M. Plante indique que l'arrondissement devrait pouvoir modifier l'affichage pour le stationnement d'ici quelques semaines.

CORRESPONDANCE

Mme Reeves dépose une pétition remise le 11 décembre 2011 par madame Roxanne Turcotte relativement aux abris temporaires pour piétons.

RÉSOLUTION CA12 170004

POLITIQUE - SAINES HABITUDES DE VIE

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Michael APPLEBAUM

D'approuver le plan d'action de la politique sur les saines habitudes de vie pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à coordonner la mise en application de ce plan d'action.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 1114074052

RÉSOLUTION CA12 170005

DÉPENSE ADDITIONNELLE - LANCO AMÉNAGEMENT INC. - PARC GILBERT-LAYTON

Il est proposé par Susan CLARKE

appuyé par Michael APPLEBAUM

D'autoriser une dépense additionnelle de 4 502,32 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection du petit terrain de soccer au parc Gilbert-Layton phase 2, dans le cadre du contrat accordé à la compagnie Lanco Aménagement Inc, pour des travaux additionnels (résolution CA11 170239) majorant ainsi le montant total du contrat de 155 807,25 \$ à 160 309,57 \$, taxes 2011 incluses.

D'imputer cette dépense après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



20.01 1115302010

RÉSOLUTION CA12 170006

PRISE EN CHARGE - CENTRE CULTUREL EMPRESS

Il est proposé par Michael APPLEBAUM

appuyé par Susan CLARKE

De demander au Service des finances de la Ville de Montréal de reporter en 2012 au budget de fonctionnement de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, le solde de la somme disponible pour le Centre culturel Empress, actuellement de 228 610 \$.

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à utiliser cette somme pour la prise en charge de la gestion de l'immeuble sis au 5560, rue Sherbrooke Ouest et pour assumer les coûts d'un appel public de propositions à être lancé en janvier 2012 relatif audit immeuble.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1114074031

RÉSOLUTION CA12 170007

CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ - DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Il est proposé par Michael APPLEBAUM

appuyé par Marvin ROTRAND

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 2 000 \$ à l'organisation Développement et Paix pour soutenir une initiative d'entraide suite à la tempête tropicale aux Philippines survenue les 17 et 18 décembre 2011.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1125284001



RÉSOLUTION CA12 170008**CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - ASSOCIATION AKLAN DE MONTRÉAL**

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Michael APPLEBAUM

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 300 \$ à l'Association Aklan de Montréal afin de l'aider à l'organisation des activités de la célébration culturelle de la communauté aklanaise.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1125265002

RÉSOLUTION CA12 170009**CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - FÉDÉRATION DE NETBALL AMATEUR DU QUÉBEC**

Il est proposé par Michael APPLEBAUM

appuyé par Susan CLARKE

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 1 000 \$ à la Fédération de netball amateur du Québec pour aider au financement de l'équipe dont les membres proviennent majoritairement de notre arrondissement afin de pouvoir participer au 38^e championnat canadien de netball qui se tiendra en Alberta.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1125265001

RÉSOLUTION CA12 170010**APPEL PUBLIC DE PROPOSITIONS - 5560, RUE SHERBROOKE OUEST**

Il est proposé par Michael APPLEBAUM

appuyé par Susan CLARKE

D'approuver les critères de l'appel public de propositions relatif à l'édifice situé au 5560, rue Sherbrooke Ouest (Cinéma V) et autoriser le lancement de cet appel public de propositions.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1114074032

RÉSOLUTION CA12 170011

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - JANVIER ET FÉVRIER 2012

Sous réserve de l'obtention de tous les documents requis pour la délivrance des permis, au plus tard 72 heures avant la date prévue pour chacun des événements :

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Susan CLARKE

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 16 janvier 2012 » joint au sommaire décisionnel.

D'édicter en vertu de l'article 20 du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3), l'ordonnance permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement, s'il y a lieu.

D'édicter en vertu des articles 3 et 8 du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1), l'ordonnance permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement, s'il y a lieu.

D'édicter en vertu de l'article 3 du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1), l'ordonnance permettant la fermeture de rues, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1114074050



RÉSOLUTION CA12 170012**AVIS DE MOTION**

M. Michael Applebaum donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement sur les tarifs, lequel remplacera le *Règlement sur les tarifs* (RCA05 17079) actuellement en vigueur.

Un débat s'engage.

40.02 1113571008

RÉSOLUTION CA12 170013**ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA11 17193**

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Michael APPLEBAUM

D'adopter, tel que soumis, le Règlement RCA11 17193 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), tel que modifié et adopté par la résolution CA11 170460, afin de permettre des usages commerciaux de faible intensité sur le chemin Bates et sur une portion de l'avenue Wilderton, entre l'avenue Ekers et le chemin Bates.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1111378002

RÉSOLUTION CA12 170014**ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA12 17197**

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 décembre 2011, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Michael APPLEBAUM

appuyé par Marvin ROTRAND

D'adopter, tel que soumis, le Règlement RCA12 17197 autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ pour des travaux de réfection et de protection d'immeubles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



40.04 1111555008

RÉSOLUTION CA12 170015

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA12 17198

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 décembre 2011, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Michael APPLEBAUM

appuyé par Susan CLARKE

D'adopter, tel que soumis, le Règlement RCA12 17198 autorisant un emprunt de 3 082 000 \$ pour l'acquisition de véhicules et de leurs équipements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1111555007

RÉSOLUTION CA12 170016

USAGE CONDITIONNEL - 7440, BOULEVARD DÉCARIE ET 3800, CHEMIN QUEEN-MARY

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Michael APPLEBAUM

D'autoriser, en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (RCA06 17097) et conformément à l'article 12.10 de ce règlement, l'usage « stationnement temporaire hors site » au 7440, boulevard Décarie, lot 2 648 223 (hippodrome) et au 3880, chemin Queen-Mary, lot 2 384 988 (oratoire Saint-Joseph), au bénéfice de la propriété dont l'adresse est le 3185, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Hôpital Sainte-Justine), selon les plans déposés et estampillés par l'arrondissement le 9 décembre 2011.

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- en vertu de l'article 12.7 du *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097), l'autorisation du présent usage conditionnel entre en vigueur à l'adoption de la résolution du conseil d'arrondissement et est valide jusqu'au 28 février 2017.



Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1113779011

RÉSOLUTION CA12 170017

USAGE CONDITIONNEL - 7440, BOULEVARD DÉCARIE

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Michael APPLEBAUM

D'autoriser, en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (RCA06 17097) et conformément à l'article 12.10 de ce règlement, l'usage « stationnement temporaire hors site » au 7440, boulevard Décarie, lot 2 648 223 (hippodrome) au bénéfice de la propriété dont l'adresse est le 3745, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Hôpital général juif), à la condition que le projet soit conforme aux plans déposés et estampillés par l'arrondissement le 9 décembre 2011.

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- en vertu de l'article 12.7 du *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097), l'autorisation du présent usage conditionnel entre en vigueur à l'adoption de la résolution du conseil d'arrondissement et est valide jusqu'au 30 mars 2015.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1113779010

RÉSOLUTION CA12 170018

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - NOVEMBRE 2011

M. Michael Applebaum dépose les rapports faisant état des décisions prises par tous fonctionnaires ou employés au nom de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RC04 17044), pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2011.

60.01 1111555009



RÉSOLUTION CA12 170019**DÉPÔT - CERTIFICAT DE REGISTRE - PP-62-2**

M. Michael Applebaum prend acte du dépôt, par le secrétaire d'arrondissement, du certificat de tenue de registre qui s'est tenu le 20 décembre 2011 concernant la résolution CA11 170465 approuvant le projet particulier PP-62-2 visant à autoriser la démolition du bâtiment situé au 4970, place de la Savane, et la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel sur ce lot (2 648 728, cadastre du Québec), en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

Un débat s'engage.

60.02 1114570009

RÉSOLUTION CA12 170020**UNE HEURE POUR LA TERRE 2012**

ATTENDU QUE le 31 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international « Une heure pour la Terre 2012 » inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (*World Wildlife Foundation*);

ATTENDU QUE cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

ATTENDU QU'en 2011, plus de 5200 villes réparties dans 135 pays, ont éteint leurs lumières pendant une heure dans le but de combattre le réchauffement global.

Il est proposé par Marvin ROTRAND

appuyé par Michael APPLEBAUM

De confirmer la participation de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce à l'événement « Une heure pour la Terre 2012 », événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature et qui se tiendra le samedi 31 mars 2012 de 20 h 30 à 21 h 30.

D'inviter les commerces et les résidents de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement.

D'encourager les arrondissements de la Ville de Montréal et les municipalités de l'agglomération de Montréal à se joindre à l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce en confirmant leur participation respective à l'événement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



70.01 1114570008

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 21 h 50.

Michael Applebaum
Le maire d'arrondissement

Geneviève Reeves
Le secrétaire d'arrondissement

